

## **Chemin du Fort des Montboucons - Déclassement d'une partie de ce chemin**

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur :** Afin d'améliorer la circulation au carrefour de la rue Arago, du chemin du Fort des Montboucons et du chemin de l'Épitaphe, un projet d'aménagement de voirie a été envisagé, qui aura pour effet l'abandon d'une partie du chemin du Fort des Montboucons. Celui-ci fera l'objet d'un échange contre une partie des parcelles cadastrées section NS n° 70 et 71, propriété de M. MARGELIN, et touchées par l'emprise de ce projet d'aménagement de voirie. C'est pourquoi il convient de procéder au déclassement d'une partie du chemin du Fort des Montboucons.

L'enquête publique relative à ce projet s'est déroulée du 6 au 20 juillet 1992.

Aucune réclamation ni observation n'ayant été formulée pendant la durée de l'enquête, le commissaire-enquêteur, M. DEMANGELLE, a émis un avis favorable sans réserve au projet de déclassement du domaine public d'une partie du chemin du Fort des Montboucons.

En conséquence, sur avis favorable de la Commission Urbanisme, le Conseil Municipal est invité à approuver le déclassement d'une partie du chemin du Fort des Montboucons.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.